



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Incivilités et violences lors de la coupe du monde 2018

Question écrite n° 11090

Texte de la question

Mme Emmanuelle Ménard interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les scènes de pillages et de violences qui ont terni la victoire de l'équipe de France lors de la coupe du monde de football 2018. En même temps que des agressions sexuelles se produisaient, de nombreux actes de vandalisme, pillages et agressions contre les forces de l'ordre ont été perpétrés. À Paris, une trentaine de personnes est entrée dans le Drugstore Publicis avenue des Champs-Élysées. Elles ont littéralement pillé le magasin de ses bouteilles d'alcool. 292 personnes ont été placées en garde à vue dans toute la France, dont 90 à Paris. 45 policiers et gendarmes ont également été blessés, a précisé le ministère de l'intérieur. Des échauffourées opposant des forces de l'ordre à des groupes de « casseurs » ont aussi eu lieu dans plusieurs grandes villes, comme à Paris, Lyon ou Marseille. Pourtant, les forces de l'ordre ont été mobilisées dans leur totalité : 63 500 policiers et 46 500 gendarmes étaient chargés d'assurer la sécurité des Français et de maintenir l'ordre. Face à ces incivilités, ces dégradations et ces agissements d'une grande violence, elle lui demande donc quelles nouvelles mesures il compte prendre pour que la sécurité des Français soit assurée, notamment en cas de rassemblements festifs, afin qu'ils n'occasionnent plus de semblables débordements.

Texte de la réponse

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, tient en premier lieu à souligner et saluer l'engagement des services de l'Etat (forces de sécurité et services de secours) pour assurer la sécurité et la tranquillité de la population au cours des festivités liées à la finale de la Coupe du monde de football. Un dispositif de sécurisation d'une ampleur exceptionnelle a en effet été mis en place pour assurer, sur l'ensemble du territoire national, la sécurité des Français. En prévision des événements des 13, 14 et 15 juillet 2018 (Fête nationale, Tour de France, Coupe du monde de football), 110 000 policiers et gendarmes et 44 000 sapeurs-pompiers ont été engagés durant trois jours. Sur le plan local, les préfets ont mis en œuvre, en lien avec les maires, des mesures adaptées à chaque situation, notamment pour accompagner les rassemblements organisés par les communes. D'importants dispositifs ont été déployés dans de nombreuses villes : Toulouse, Strasbourg, Rouen, Marseille, Bordeaux, etc. A Paris, la préfecture de police a par exemple mobilisé près de 4 000 membres des forces de l'ordre pour sécuriser l'avenue des Champs-Élysées. Sur le plan de la communication, le ministère de l'intérieur avait adressé des consignes aux préfets afin que les retransmissions publiques de matches soient limitées aux espaces clos et sécurisés. La population en a naturellement été informée par différents canaux. Il est important également de rappeler le rôle essentiel qui a été celui des policiers municipaux, des agents de sécurité privée et des membres des associations agréées de sécurité civile qui ont concouru, aux côtés des forces de l'ordre, à la sécurisation des événements de ce week-end exceptionnel, notamment des fans-zones. Grâce à cette mobilisation, et à l'esprit festif de l'immense majorité des personnes qui ont suivi puis fêté sur la voie publique la victoire de la France, la très grande majorité des événements organisés en marge de la finale, aux abords notamment des plus de 230 fans-zones, se sont déroulés sans difficultés majeures, dans un esprit de communion nationale. Aucun phénomène majeur de violence urbaine n'a en particulier été à déplorer alors que des millions de personnes ont participé à l'événement. Toutefois, une infime minorité de participants à ces

rassemblements a profité des foules descendues dans les rues pour commettre des exactions et prendre à partie des policiers, notamment à Paris, Lyon et Marseille. Le professionnalisme et l'efficacité des forces de l'ordre ont permis de contenir ces troubles et débordements. Face aux violences urbaines et exactions, les forces de l'ordre sont intervenues avec diligence et fermeté pour en rechercher et appréhender les auteurs. 292 personnes ont ainsi été interpellées sur l'ensemble du territoire national, dont 90 à Paris. Aucune violence ne saurait rester impunie et il appartient à l'autorité judiciaire d'y apporter, sur le plan civil ou pénal, les suites nécessaires. L'Etat a donc tout mis en œuvre pour que ces moments de fête et d'unité nationale soient partagés dans les meilleures conditions possibles malgré, en particulier, le contexte de menace terroriste.

Données clés

Auteur : [Mme Emmanuelle Ménard](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11090

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 juillet 2018](#), page 6557

Réponse publiée au JO le : [18 septembre 2018](#), page 8298